

# JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISANT LE MARDI

## ABONNEMENTS :

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE  
Un an, 12 fr. ; Six mois, 6 fr. ; Trois mois, 3 fr.  
Pour l'ÉTRANGER, les frais de poste en sus  
Les Abonnements partent des 1<sup>er</sup> et 16 de chaque mois

## RÉDACTION ET ADMINISTRATION

22 — Rue de Lorraine — 22  
Tous les ouvrages français et étrangers dont il est envoyé deux exemplaires sont insérés dans le journal  
Les manuscrits non insérés seront rendus

## INSERTIONS :

Réclames, 50 cent. la ligne ; Annonces, 25 cent.  
Pour les autres insertions, on traite de gré à gré  
S'adresser au Gérant, 22, rue de Lorraine

Monaco, le 9 Avril 1889

## PARTIE OFFICIELLE

On lit dans la *Gazette de Londres* du 2 avril :

La Reine a reconnu M. Charles Piesse en qualité de Consul Général à Londres de Son Altesse le Prince Souverain de Monaco.

## NOUVELLES LOCALES

S. M. le Roi Humbert a conféré à S. Exc. le Baron de Farincourt, Gouverneur Général de la Principauté, la croix de Grand-Officier de l'Ordre de la Couronne d'Italie.

M<sup>gr</sup> l'Evêque, par décret Episcopal en date du 19 mars dernier, a nommé Chanoines d'honneur de la Cathédrale de Monaco :

S. Exc. M<sup>gr</sup> Louis Rotelli, Archevêque de Pharsale, Nonce Apostolique à Paris, et S. G. M<sup>gr</sup> Gaspard Mermillod, Evêque de Lausanne et Genève.

M<sup>gr</sup> Rotelli, originaire du diocèse de Pérouse, a d'abord été nommé Evêque de Montefiascone, puis élevé au siège archiepiscopal titulaire de Pharsale et envoyé à Constantinople en qualité de Délégué du Saint-Siège et de Vicaire patriarcal. En 1887, il a succédé à S. Em. le Cardinal di Rende à la Nonciature Apostolique de Paris.

Ces rapides et importantes promotions prouvent la haute estime de Sa Sainteté pour M<sup>gr</sup> Rotelli.

Les relations du Prêlat avec M<sup>gr</sup> Theuret remontent à l'année 1878 ; préconisés ensemble au 1<sup>er</sup> consistoire tenu par Léon XIII, le 15 juillet, ils ont reçu la consécration épiscopale à Rome le 21 juillet de la même année.

Grâce à son long exil, tout le monde connaît l'aimable et éloquent successeur de saint François de Sales sur le siège de Genève ; dernièrement, il venait à Monaco resserrer encore les liens d'une amitié de longue date qui l'unissent à notre Evêque.

C'est un grand honneur pour le chapitre de la Cathédrale de Monaco de compter parmi ses membres deux Prélats aussi éminents.

Jeudi dernier, 4 avril, M. Alphand, Directeur Général des travaux de l'Exposition Universelle, et M. Georges Berger, Directeur Général de l'exploitation, ont visité en détail le pavillon de la Principauté de Monaco au Champ-de-Mars, et ont adressé leurs félicitations à M. Janty, architecte du pavillon, Commissaire de la Principauté.

Les Conférences de Saint-Vincent-de-Paul de Monaco, de Nice, de Menton, de Cannes et d'Antibes ont effectué, dimanche dernier, leur pèlerinage annuel.

Cette année, c'est au sanctuaire de Laghet qu'avait lieu cette réunion, au cours de laquelle s'est tenue, selon l'usage, l'assemblée générale des Conférences de la région.

Les cérémonies religieuses se sont accomplies au milieu du recueillement des fidèles qui, au nombre de 450 environ, ont pris part à ce pèlerinage.

M. J.-B. Vial, entrepreneur du Grand Hôtel de la Métropole, a fait remettre à M<sup>me</sup> la baronne de Farincourt la somme de cinq cents francs pour les œuvres de bienfaisance de la Principauté, qui sera répartie, selon l'intention du généreux donateur, entre le

Bureau de bienfaisance, la Société de Saint-Vincent-de-Paul, l'Ouvroir et l'Orphelinat.

MM. François Vermeulen et Robellaz ont également remis à M<sup>me</sup> la baronne de Farincourt, pour les pauvres de la Principauté, une somme de 36 fr. 45, produit d'une quête faite dans une fête de famille.

Jeudi, les cuisiniers de la Principauté ont donné leur bal annuel à l'hôtel de Paris. Cette fête, quoique d'un caractère entièrement privé, avait attiré une foule de parents et d'amis. Parmi les invités, on remarquait M. de la Morlière, Consul de France. La réunion était fort brillante ; les honneurs étaient faits avec la plus grande courtoisie par les membres organisateurs.

Les pauvres de Monaco n'ont pas été oubliés. Une quête faite dans le bal a produit une somme importante.

Par jugement du Tribunal correctionnel, en date du 4 avril courant, les nommés Brice Jean, dit Gigé, âgé de 17 ans ; Torengo Jean-François, dit Barbon, même âge, ont été condamnés à 20 francs d'amende. Rinaldi Adolphe, 12 ans ; Mignardi Jean, 13 ans, à 10 francs de la même peine (à cause de leur âge inférieur à 16 ans) pour avoir pénétré sans droit dans l'enceinte du chemin de fer.

Le père de chacun d'eux a été déclaré civilement responsable.

On annonce, pour le 15 mai prochain, l'ouverture du service d'été sur les lignes du réseau des chemins de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée.

Le second départ des breaks de Monte Carlo à Nice, qui avait lieu à 3 heures et demie de l'après-midi, est reculé, depuis quelques jours, à 4 heures et demie, sur la demande des étrangers, désireux de profiter d'une heure de prolongation de séjour dans la Principauté.

## COURRIER DE LA SEMAINE

Le *Petit Niçois* rend ainsi compte du concert classique de jeudi dernier, où a été exécutée l'œuvre de M. Auguste Chapuis, les *Jardins d'Armide*, qui a valu à cet éminent compositeur le Prix Rossini que lui décerna l'Institut de France (Académie des Beaux-Arts) en 1866 :

Le concert classique a eu lieu devant une foule énorme. Dès une heure et demie, il était impossible de trouver une place quelconque ; aucune représentation théâtrale n'avait attiré un tel monde.

Sur la scène agrandie, prennent place les musiciens et les artistes.

Les *Jardins d'Armide*, dont la valeur musicale a été consacrée par les nombreux prix offerts à l'auteur, est une œuvre de grande envergure, savante et harmonieuse.

La musique en est avant tout classique ; elle est orchestrée avec un rare talent et présente de grandes difficultés d'exécution. Le poème est des plus simples et se passe au temps des croisades.

Mais arrivons tout de suite à l'interprétation.

En entrant en scène, M<sup>me</sup> Marie Laurens (*Armide*) est accueillie par de nombreux applaudissements. L'éminente cantatrice a splendidement chanté la partition des *Jardins d'Armide*. Dans la vaste et coquette salle de Monte Carlo, la voix si belle et si pure de M<sup>me</sup> Laurens prend une ampleur extraordinaire et résonne plus sonore et plus vibrante que jamais.

Aussi tous les spectateurs ont-ils fait une ovation enthousiaste à cette excellente artiste.

M<sup>me</sup> Taillefer a chanté *la Sirène* avec beaucoup de brio et a eu une bonne part au succès général.

M. Devilliers, bien en voix, a soutenu sans faiblesse le rôle de *Renaud*, et, à plusieurs moments, a donné des notes élevées d'une grande franchise, qui lui ont valu de nombreux bravos.

MM. Bussac et Méry ont fort bien interprété deux rôles de second ordre.

Les choristes (femmes) du théâtre de Monte Carlo ont rempli leur partie avec un ensemble parfait. Quant à l'orchestre, il a été, comme toujours, à la hauteur de sa tâche, et il serait banal de lui faire des compliments, ainsi qu'à son chef, M. Arthur Steck, dont la réputation est connue de tous.

Nous n'avons rien à ajouter à ces éloges très mérités. Disons seulement que le poème est de M. Emile Moreau.

— Les concerts classiques et les concerts internationaux vont continuer la saison à Monte Carlo. Jeudi, on entendra un pianiste de grand mérite, M. Jules Berny, premier prix du Conservatoire.

Samedi ont été clos définitivement les concours des tirs aux pigeons. Nos intrépides shooters se sont séparés en se donnant rendez-vous au mois de décembre prochain. Il nous reste à constater le grand succès obtenu par ce genre de sport qui attire dans la Principauté une société chaque année plus nombreuse. Une grande part de ce succès revient à M. Blondin, l'aimable organisateur de ces réunions du high-life.

— Nous avons, dans notre dernier numéro, annoncé l'achèvement de la tour Eiffel. Nous sommes heureux d'apprendre qu'en récompense de la réalisation de son merveilleux projet, M. Eiffel vient d'être fait officier de la Légion d'honneur.

Cette distinction est bien méritée par l'illustre ingénieur.

— Signalons parmi les dernières arrivées dans la Principauté, celles de LL. AA. RR. le comte et la comtesse de Caserte ; le prince Romanoffsky ; duc de Leuchtenberg et la princesse sa femme ; MM. Henri Chevreau, ancien ministre ; Leblanc, Bigot, Ravier, députés ; Paul Dufflo, trésorier payeur général ; lord Cremorne ; le général Claremont Stopford ; Pierre de Nacumenko, conseiller d'état russe ; le comte Serge de Tolstoy, gentilhomme de S. M. le Czar ; de la Grière ; de Psavski ; le baron de Labat-Lapeyre ; le comte Achille Lucchesi ; Albert d'Arcy Reeve ; le comte Nicolas Potulki ; le comte A. de Divonne ; le marquis G. Diana ; le comte de Bruyas ; Henry de Reyherberg ; M<sup>me</sup> Lavoipierre de Chamar ; M<sup>me</sup> la duchesse de Luynes, etc., etc.

## TIR AUX PIGEONS DE MONACO

Mardi 2 avril 1889

Le *Prix du Pigeonnier* a été gagné par M. Sands ; M. Gordon Smith, second ; M. Miller, troisième.

Les autres poules ont été gagnées par ou partagées entre MM. Acourt, Brennan, colonel Crossley, Broustet, comte Cioleck, Collinet.

Jeudi 4 avril

Vingt-trois tireurs, ont pris part au tir de ce jour. Le *Prix d'Avril* a été gagné par M. Sapogenikoff, battant M. le comte Ferlène, second ; M. Halford, troisième.

Les autres poules ont été gagnées par ou partagées entre MM. le comte Cioleck, Taisse, Welbore Ellis, Miller, Acourt, Brennan.

Samedi 6 avril

Le *Prix du Chemin de fer* a été gagné par M. le comte Ferlène ; M. Brennan, second ; M. le comte de Montecupo, troisième.

Les autres poules ont été gagnées par ou partagées entre MM. Jaime, Acourt, Wilson, comte Cioleck.

Jeudi 11 avril 1889, à 2 h. 1/2 de l'après-midi  
**20<sup>e</sup> CONCERT CLASSIQUE DE MUSIQUE ANCIENNE & MODERNE**  
 Sous la direction de M. ARTHUR STECK  
 avec le concours de M. JULES BERNY, pianiste  
 (1<sup>er</sup> prix du Conservatoire de Paris)

*Symphonie en ut mineur*..... Beethoven.  
 A. Allegro con brio — B. Andante con moto  
 c. — Allegro — d. Allegretto.  
*Ouverture de Sakountala*..... C. Goldmark.  
*Premier Concerto en ut majeur* (op. 15),  
 avec orchestre..... Beethoven.  
 I. Allegro con brio — II. Largo — III. Rondo.  
 Allegro scherzando.  
 M. Jules BERNY.  
 A. *Romance sans paroles* — B. *La Fileuse* Mendelssohn.  
 (Euvres redemandées)  
*Troisième Ballade en la bémol*..... Chopin.  
 M. Jules BERNY.  
 Marche hongroise de la *Damnation de*  
*Faust*..... Berlioz.

Le Concert international d'avant-hier dimanche  
 (œuvres françaises) a été très applaudi. Voici le pro-  
 gramme :

*Ouverture de Patrie*..... Bizet.  
*Ballet de la Source*..... Delibes.  
*Caprice et Variations*, pour piston solo. Arban.  
 M. Chavanne.  
*Carillon de Jocelyn*..... B. Godard.  
*Ouverture de la Princesse jaune*..... Saint-Saëns.  
*Entr'acte de Galathée*, pour flûte et cor.. V. Massé.  
 MM. Chavanis et Bricoux.  
*Mélancolie*, pour violon solo..... Prume.  
 M. Corsanego.  
 Marche des *Deux Avides*..... Grétry.

Dimanche 14 avril, *Œuvres allemandes*.

CHRONIQUE DU LITTORAL

**Cannes.** — Régates sous le patronage du Yacht Club  
 de France et du Cercle Nautique de la Méditerranée avec  
 le concours de l'escadre d'évolutions de la Méditerranée.

Première journée — Vendredi 12 avril

LA VOILE

Règlement, jauge et allégeance du Yacht Club de France

Première Série

Yachts au-dessus de 20 tonneaux

PRIX DE LA VILLE DE CANNES

1<sup>er</sup> prix, 2,000 fr. et une médaille d'or. — 2<sup>e</sup> prix, 500 fr.,  
 don du Grand-Duc de Mecklembourg et une médaille de  
 vermeil. — 3<sup>e</sup> prix, 250 fr., don du Cercle Philharmoni-  
 que et une médaille d'argent.

Deuxième Série

Yachts au-dessus de 10 tonneaux et n'excédant pas 20 tonneaux

1<sup>er</sup> prix, 1,000 fr., don de LL. AA. II. les Grand-Ducs  
 de Russie, et une médaille de vermeil (S. R. M.). —  
 2<sup>e</sup> prix, 400 fr. et une médaille d'argent G. M. (S. R. M.).  
 — 3<sup>e</sup> prix, 200 fr., don de S. A. R. le duc de Chartres, et  
 une médaille d'argent P. M. (S. R. M.).

Troisième Série

Yachts au-dessus de 5 tonneaux et n'excédant pas 10 tonneaux

1<sup>er</sup> prix, 300 fr., prix du Chemin de fer P. L. M., et  
 une médaille d'argent. — 2<sup>e</sup> prix, 200 fr., prix des maîtres  
 d'hôtels, et une médaille d'argent. — 3<sup>e</sup> prix, 125 fr. et  
 une médaille de bronze.

Quatrième Série

Yachts au-dessus de 2 tonneaux et n'excédant pas 5 tonneaux

1<sup>er</sup> prix, 300 fr., don du Cercle Nautique, et une mé-  
 daille d'argent P. M. — 2<sup>e</sup> prix, 150 fr. et une médaille  
 d'argent P. M. — 3<sup>e</sup> prix, 100 fr., don de M. Bellon, et  
 une médaille de bronze. — 4<sup>e</sup> prix, 50 fr., don de M<sup>me</sup>  
 Crombez.

Cinquième Série

Yachts au-dessous de 2 tonneaux

1<sup>er</sup> prix, 200 fr. et une médaille d'argent P. M. —  
 2<sup>e</sup> prix, 125 fr. et une médaille de bronze. — 3<sup>e</sup> prix, 75 fr.

Sixième Série

Embarcations de plaisance jaugeant moins de 1 tonneau et demi,  
 classées suivant leur longueur extrême entre perpendiculaires,  
 sans allégeance.

Première Classe

5 mètres 75 maximum

1<sup>er</sup> prix, 175 fr. et une médaille d'argent. — 2<sup>e</sup> prix,  
 100 fr., don de S. A. R. le comte de Caserta, et une mé-  
 daille de bronze. — 3<sup>e</sup> prix, 60 fr. — 4<sup>e</sup> prix, 40 fr.

Deuxième Classe

5 m. maximum

1<sup>er</sup> prix, 150 fr. et une médaille d'argent. — 2<sup>e</sup> prix,  
 80 fr. et une médaille de bronze. — 3<sup>e</sup> prix, 50 fr., don  
 d'un anonyme. — 4<sup>e</sup> prix, 30 fr.

Troisième Classe

4 mètres 50 maximum

1<sup>er</sup> prix, 125 fr. et une médaille d'argent. — 2<sup>e</sup> prix,  
 60 fr. et une médaille de bronze. — 3<sup>e</sup> prix, 40 fr.

Quatrième Classe

5 mètres maximum, voiles à tiers

1<sup>er</sup> prix, 80 fr. et une médaille de bronze. — 2<sup>e</sup> prix,  
 50 fr. — 3<sup>e</sup> prix, 30 fr.

Deuxième journée — Samedi 13 avril

LA VOILE

PRIX D'HONNEUR

Course d'ensemble ouverte à tous les yachts ayant pris part aux courses  
 au tonnage de la journée précédente

Règlement, jauge et allégeance du Yacht Club de France

1<sup>er</sup> prix, une timbale (orfèvrerie), une médaille de ver-  
 meil offerte par le Y. C. F. et 200 fr. pour l'équipage. —  
 2<sup>e</sup> prix, médaille d'argent offerte par le Y. C. F. et 150 fr.  
 pour l'équipage. — 3<sup>e</sup> prix, médaille de bronze offerte  
 par le Y. C. F. et 100 fr. pour l'équipage.

EMBARCATIONS DE SERVICE OU DE TRAVAIL

LESTEURS

Grande voile bordée au casse écoute

1<sup>er</sup> prix, 400 fr. — 2<sup>e</sup> prix, 250 fr. — 3<sup>e</sup> prix, 125 fr.

PÊCHEURS

Voile latine (casse écoute), maximum de quille 0,20 cent.

1<sup>er</sup> prix, 300 fr. — 2<sup>e</sup>, 150 fr. — 3<sup>e</sup>, 75 fr. — 4<sup>e</sup>, 50 fr.

PLAISANCIERS

Voile à tiers (misaine, artimon, focs), maximum de quille 0,20 cent.

1<sup>er</sup> prix, 200 fr. — 2<sup>e</sup>, 100 fr. — 3<sup>e</sup>, 50 fr. — 4<sup>e</sup>, 25 fr.

BATEAUX ARMÉS EN PÊCHE

Voile à tiers, 6 m. 50; maximum de quille 0.15

1<sup>er</sup> prix, 80 fr. — 2<sup>e</sup> prix, 50 fr. — 3<sup>e</sup> prix, 30 fr.

BATEAUX ARMÉS EN BORNAGE

Voile à tiers, 5 m. 25; maximum de quille 0.20

1<sup>er</sup> prix, 80 fr. — 2<sup>e</sup> prix, 50 fr. — 3<sup>e</sup> prix, 30 fr.

AVIRON

VOILES DE YACHTS

(4 avirons de pointe, un barreur)

1<sup>er</sup> prix, 100 fr. — 2<sup>e</sup> prix, 50 fr.

EMBARCATIONS DE L'ÉTAT (Canots)

(18 avirons maximum)

1<sup>er</sup> prix, 200 fr. — 2<sup>e</sup> prix, 100 fr.

BALEINIÈRES

(7 avirons maximum)

1<sup>er</sup> prix, 100 fr. — 2<sup>e</sup> prix, 50 fr.

PÉRISSEIERS DE MER

Montées par un seul homme, 3 coureurs au moins, 5 fr. d'entrée

1<sup>er</sup> prix, 200 francs. — 2<sup>e</sup> prix, les entrées.

LA VOILE

COURSE EN GROISIÈRE DE MENTON A CANNES

ouverte à tous yachts de plus de 5 tonneaux

Règlement, jauge et allégeance des croisières de l'Union sous  
 le patronage du Yacht Club de France

1<sup>er</sup> prix, un objet d'art au propriétaire et 200 fr. pour  
 l'équipage. — 2<sup>e</sup> prix, une longue-vue, offerte par le  
 Y. C. F. et 100 fr. pour l'équipage.

— Le côtre *Isa*, construit en Angleterre, mouillé dans  
 les eaux de Cannes depuis quatre ans, et appartenant à  
 M. Cécyl-Murray, s'était échoué sur les rochers de l'île  
 Saint-Honorat par le mauvais temps de mercredi: le  
 mauvais temps ayant persisté, le lendemain on ne put  
 procéder à son sauvetage. Il est brisé sur les rochers. Il  
 n'y a eu aucun accident de personne. Le côtre *Isa* avait  
 plusieurs fois pris part à nos régates avec honneur.

**Nice.** — On se souvient de ce malfaiteur qui, parmi  
 ses innombrables traits d'audace, avait dérobé le cachet  
 du juge d'instruction sous ses propres yeux. Pareil fait ne  
 s'est plus produit.

Voici un autre fait aussi audacieux qui nous est appris  
 par les journaux de Nice. Un prévenu, portant un nombre  
 respectable de condamnations sur son casier judiciaire, a  
 escamoté un portefeuille et un porte-monnaie contenant  
 la somme de 104 francs, dans les bureaux du Parquet.  
 Ces deux objets saisis sur un détenu étaient destinés au  
 greffe et avaient été posés sur une table.

Une enquête fut immédiatement ouverte. On trouva  
 dans les escaliers le portefeuille dépourvu du contenu, et  
 quelques marches plus bas le porte-monnaie complète-  
 ment vide. Enfin, un détenu nommé Comabbio, sur  
 lequel se portaient les soupçons, fut surveillé de près et  
 l'on a acquis depuis la certitude que cet individu est le  
 coupable de ce vol audacieux.

Interrogé avec habileté, ce filou, doué d'une intelligence  
 extraordinaire, a toujours nié et a toujours su se tirer  
 d'affaire.

— Jeudi a eu lieu, à 3 heures et demie de l'après-midi,  
 la séance publique annuelle de la Société des lettres,  
 sciences et arts des Alpes-Maritimes.

M. le Préfet avait exprimé ses regrets de ne pouvoir  
 présider cette réunion scientifique, empêché qu'il était  
 par la tournée de révision.

M. le général de Coatpont, gouverneur de Nice, occu-  
 pait le fauteuil d'honneur.

M. le docteur Gueirard, président de la Société, ouvre  
 la séance par un discours académique des plus fins et des  
 plus littéraires, où il a retracé la vie modeste et studieuse  
 des académies de province et le rôle important qu'elles  
 jouent dans la rénovation de notre histoire nationale.

Après plusieurs communications, des médailles ont été  
 décernées aux lauréats du concours d'histoire.

**Villefranche.** — Depuis jeudi, une partie de  
 l'escadre d'évolutions de la Méditerranée, commandée  
 par l'amiral Bergasse du Petit-Thouars, est ancrée en  
 rade de Villefranche.

Elle est ainsi composée: *Colbert*, cuirassé battant  
 pavillon amiral, commandant Gigon. — *Courbet*, cuirassé,  
 commandant Sallandrouze de Lamornais, et l'*Amiral-  
 Baudin*.

Ce dernier est un des plus beaux cuirassés de premier  
 rang que possède la marine française. Il mesure 98 mètres  
 de long sur 21 de large; son déplacement est de 11,336  
 tonnes, et son tirant d'eau, en charge, est de 7 mètres  
 96. Le plein de son charbon est de 800 tonneaux

La coque de l'*Amiral-Baudin* est en fer et en acier.  
 L'épaisseur de la cuirasse est de 55 centimètres. Les  
 tourelles sont protégées par des plaques d'acier de 40  
 centimètres, et le pont par un plancher de tôle d'acier de  
 8 centimètres. L'artillerie se compose de 3 pièces de 37,  
 12 pièces de 14 et 8 mitrailleuses.

La machine est de 6.500 chevaux-vapeur, avec un  
 maximum de vitesse de 15 nœuds. Le navire est, en  
 outre, actionné par deux hélices.

Ajoutons que l'*Amiral-Baudin* ne possède que deux  
 mâts, en tôle creuse, portant chacun trois hunes de  
 combat

L'*Amiral-Baudin*, lancé à Brest en 1883, n'est sorti de  
 ce port que dans les premiers jours de novembre dernier.

Les essais ont été faits rapidement, et ses machines  
 auxiliaires fonctionnèrent sans la moindre avarie, à la  
 satisfaction des ingénieurs. Aussi, le ministre de la  
 marine a-t-il adressé au port un témoignage de satisfac-  
 tion pour les soins déployés à l'armement immédiat de  
 ce cuirassé.

L'*Amiral-Baudin*, qui compte 506 hommes d'équipage,  
 est commandé par M. le capitaine de vaisseau de Penfen-  
 tenyo de Kervereguen.

La construction intérieure de ce navire est un véritable  
 chef-d'œuvre d'ébénisterie et fait l'admiration de tous  
 les visiteurs.

L'escadre comprend en outre: l'*Amiral Duperré*, cui-  
 rassé, commandant Viville, complètement remis du der-  
 nier accident survenu dans les circonstances que l'on sait;  
 le croiseur-torpilleur *Condor*, sous le commandement  
 du capitaine de frégate Lorinier; la *Dragonne*, comman-  
 dant Aubert; la *Flèche*, commandant Landry, aviso  
 torpilleur. et le *Déroulède*, commandant Foët, torpilleur  
 de haute mer.

L'escadre restera à Villefranche jusqu'au mercredi  
 10 courant.

— Le steamer anglais *Chimbaroso* est arrivé cette nuit  
 de Gênes avec 95 touristes.

**Menton.** — Nous avons annoncé dans notre dernier  
 numéro l'arrestation à Monaco d'un nommé Scioratto,  
 inculpé d'assassinat. Voici quelques détails sur le crime  
 qui est reproché à cet individu:

Une jeune fille italienne, Mélanie Bottero, était venue à  
 Menton avec Thomas Scioratto, au commencement de  
 l'hiver; ils y vécurent maritalement durant plusieurs  
 mois.

La jeune fille suppliait Scioratto de mettre un terme à  
 ce genre d'existence et de l'épouser. Mais Scioratto, qui  
 voulait vivre sans rien faire aux dépens de la jeune fille,  
 lui répondait brutalement et parfois même la frappait  
 avec un bâton.

Un beau jour, elle partit pour les champs et personne  
 n'a plus rien su sur son compte. On s'étonna même de  
 cette brusque disparition; mais comme on ne voyait plus  
 également Scioratto, qu'elle faisait passer pour son mari,  
 chacun crut qu'elle était retournée en Italie avec lui.

On ne pensait déjà plus à ce couple quelque peu équi-  
 voque, lorsque, le 14 mars dernier, le cadavre d'une  
 femme fut trouvé dans un réservoir appartenant à la pro-  
 priété Cernuschi, dans un état de décomposition très  
 avancé.

Les autorités furent prévenues; le cadavre enfoui et  
 une enquête ouverte. Scioratto, découvert à Monaco, où  
 il se cachait sous le nom de Georgi Alberto, ne tarda pas  
 à être arrêté et inculpé d'avoir assassiné sa maîtresse.

Dans quel but? C'est ce que l'enquête nous fera sans  
 doute connaître.

Après les constatations légales et l'interrogatoire de  
 plusieurs témoins, M. le vicomte du Moiron, procureur  
 de la République, qui a fait preuve en cette circonstance  
 d'une grande intelligence et de beaucoup de tact, est  
 revenu à Nice, le soir même, à 9 heures.

Scioratto, interrogé de nouveau, a eu une attitude des  
 plus étranges. Il sera, dit-on, confronté avec sa victime.

LETTRES PARISIENNES

(Correspondance particulière du Journal de Monaco)

Les agitations de la politique n'ont pas empêché les  
 manifestations mondaines. On dirait que les Parisiens  
 et les Parisiennes se désintéressent de tout le bruit qui  
 se fait dans le Parlement et à côté. Les séances de la  
 Chambre. depuis qu'elles sont toutes à sensation, ne  
 sont plus aussi courues par les élégantes, et le peu de  
 confortable de la salle du tribunal correctionnel n'a pas  
 permis au public choisi de suivre les audiences du pro-  
 cès fait à la Ligue des Patriotes. C'est au concours hip-  
 pique, cette première fête du printemps, sous le dôme  
 de verre de la grande travée du palais de l'Industrie,  
 que se donnent chaque jour rendez-vous toutes les mon-  
 daines en toilette fraîche, où dominent les couleurs  
 claires, surtout le rose éteint et un vert nouveau qui

rappelle la première pousse des feuilles du lilas. Ou peut-on être mieux, d'ailleurs, pour voir et se faire voir, pour flirter et pour babiller, que sous le grand promenoir couvert, où l'on est à l'abri des giboulées d'avril? Le spectacle des chevaux attelés seuls, les évolutions des spiders, des buggeys, des phaétons, des tilburys et des charrettes n'a rien de bien intéressant; je préfère les sauts d'obstacles, le *Prix des Habits rouges*, le *Prix des Dames* et le *Prix des Officiers*; mais, même dans les exercices les plus monotones, le cheval a une réelle attraction, et, après tout, sa vue repose des innombrables expositions de peinture qui sévissent un peu partout en ce moment. Avant le concours hippique, c'était au milieu d'aquarelles d'amateurs, de peintures de quatrième ordre, dans les salons des cercles ou les galeries des marchands de tableaux qu'il fallait se rendre si l'on désirait voir quelques jolies femmes avant l'heure du *five o'clock*. Maintenant, entre trois et quatre heures, lorsque toutes les tribunes sont garnies, le spectacle est des plus charmants au palais de l'Industrie.

Tout Paris a voulu assister à la réception, à l'Académie, de l'auteur de la *Belle Hélène*, par le philosophe Jules Simon. Meilhac devait parler de Labiche, et Jules Simon devait apprécier la musique d'Offenbach: c'était un régal de délicats, et la salle des séances publiques de l'Institut était encombrée de tabourets supplémentaires. Les journalistes, écrasés entre deux dames, bousculés par des personnes charmantes qui cherchaient à s'asseoir quelque part, ont d'abord trouvé cette cohue fatigante; mais nous oublions vite cette gêne. M. Meilhac fait son entrée en habit à palmes vertes. Il s'avance gravement et lit très bien son spirituel discours. La voix n'est pas très forte, mais elle est claire et on ne perd pas un mot. C'est fort heureux, car personne n'a jamais mieux défini le talent de Labiche, ce grand amateur qui a poussé si loin l'observation philosophique, même dans ses plus vives caricatures. Il n'y a guère qu'une lacune à signaler dans le théâtre de ce maître: « Labiche, comme l'a fait très justement observer M. Meilhac, n'a pas écrit de rôle de femme. » Cette constatation a servi de thème à des développements très fins qu'il faut lire dans le texte.

Avec sa grande habileté de metteur en scène, M. Meilhac avait si complètement parlé de Labiche, qu'il ne restait à M. Jules Simon plus rien à en dire. Aussi M. Jules Simon a-t-il été obligé de parler beaucoup du récipiendaire. Il l'a fait en fort bons termes; un seul passage a été discuté, c'est une vigoureuse sortie contre la *Belle Hélène*. C'est un outrage aux dieux. Il excuse la *Grande Duchesse* qui est « une satire des cours » et des courtisans qui leur survivent; il félicite M. Meilhac « d'aimer beaucoup les femmes, sans aller jusqu'à les adorer. »

Rien de plus amusant que la causerie de ce philosophe sur les femmes d'autrefois qui étaient parfois « ennuyeuses » et sur celles d'aujourd'hui qui sont souvent « inquiétantes ». Nous comprenons parfaitement que pour avoir la primeur de toutes ces jolies choses, nos élégantes aient avancé l'heure de leur déjeuner et celle de leur toilette.

Relevons le passage suivant, qui traduit admirablement l'opinion bien souvent exprimée par les spectateurs de Monte Carlo:

« J'avoue mon faible pour l'opéra comique. Si on voulait me jouer, avec de belles voix et un bon orchestre, *Richard Cœur de lion*, la *Dame Blanche* et le *Pré aux Clercs*, j'y prendrais un plaisir extrême. On disait autrefois que c'était un art très français. J'aimais à l'entendre dire. »

Le nouvel académicien, qui s'est conformé aux traditions courtoises de la docte compagnie, a fait une allusion très applaudie à la rentrée en France de M<sup>r</sup> le duc d'Aumale.

Son Altesse Royale, retenue par la goutte, n'a pu assister à la cérémonie; ce n'est que dans quelques jours qu'elle pourra quitter la chambre, et sa première sortie sera pour aller remercier l'Académie des sciences morales et politiques, qui vient de procéder à l'élection d'un membre en remplacement de M. Rosseuw Saint-Hilaire, et qui l'a élu par 32 voix sur 34 votants.

La comédie de société devient de plus en plus à la mode. Chez M<sup>me</sup> de Chocqueuse, on a interprété une amusante saynète à deux personnages de Grenet-Dancourt, *Dinorçons-nous?* jouée par MM. Sadi Pety et Chautard, divers intermèdes par M. Baret et, pour finir, l'amusante comédie de Désaugiers, le *Dîner de Madelon*, enlevée avec beaucoup d'entrain par M<sup>lle</sup> Croix-Meyer, MM. Baret, Sadi Pety et Chautard.

Chez M<sup>me</sup> Bemberg, première représentation d'une comédie inédite du marquis de Massa, le *Dossier 127*. M<sup>me</sup> Saly-Stern, qui jouait le principal rôle, a eu un immense succès. On a fort applaudi son talent de chanteuse et de comédienne. Une parodie de la *Walkyrie est ta conquête*, une autre de la phrase des *Présents de Gunther*, une imitation de Mily-Meyer ont été les clous de la soirée.

La dernière réception de la reine Isabelle d'Espagne a été, dimanche, des plus brillantes.

Faure a chanté plusieurs morceaux qui lui ont valu un très grand succès.

Parmi les personnes présentes: duc et duchesse de Doudeauville, duc et duchesse de Mouchy, princesse de Bouffremont-Courtenay, duc et duchesse d'Atrisco, marquis et marquise de La Châtaigneraie, vicomte et vicomtesse de Janzé, comte de Sanafé.

Il n'y aura plus de réception avant Pâques. Très brillante soirée donnée par M. Arnous, le sympathique député de la Charente, et par M<sup>me</sup> Arnous, dans leur hôtel de l'avenue Montaigne.

Au programme, M<sup>lle</sup> Raunay, de l'Opéra; M<sup>me</sup> Leroux-Ribeyre, M<sup>lle</sup> Legault, de la Comédie-Française; MM. Dumény, Gibert, etc.

Grand dîner et brillante réception chez M<sup>me</sup> la vicomtesse J. de Rainneville.

Soirée de musique chez la princesse Alexandre Bibesco.

La maîtresse de la maison et Paderewski se sont prodigués et ont tenu les invités sous le charme d'une virtuosité exquise.

Chez la baronne Caruel de Saint-Martin, les *Pupazzi* de M. Darthenay ont eu beaucoup de succès. Dans l'assistance: le marquis et la marquise de Moustiers, la vicomtesse de Croy, M. et M<sup>me</sup> Georges de Montgomery, le comte et la comtesse de Partz, la comtesse de Menabrea.

Dans le monde officiel:

Brillante réception au ministère des affaires étrangères. M. Spuller recevait les nombreux visiteurs entourés de ses deux nièces, M<sup>mes</sup> Duflos et Delpeuch.

Tout le personnel diplomatique, les ministres, le sous-secrétaire d'état des colonies, des officiers généraux et des fonctionnaires de tous ordres se pressaient dans les salons du quai d'Orsay.

A l'ambassade d'Allemagne, réception donnée par le comte de Munster en l'honneur du Président de la République et de M<sup>me</sup> Carnot.

Grande affluence à l'église Saint-Philippe-du-Roule, pour la bénédiction du mariage de M. Richard Feuillet et de M<sup>lle</sup> Louise Cardozo. Toutes les notabilités de la science, des lettres, des arts, et du grand monde parisien.

M. Louis Cardozo étant ingénieur de l'école centrale (promotion 1869), une députation de cette école a offert à la fille de l'ancien camarade une coupe de toute beauté en argent ciselé.

La messe en musique de M. Jules Cohen avec MM. Delmas, Duc et Sivori et les chœurs, a produit le plus grand effet.

Les mariés sont partis dans la soirée pour Nice.

A l'église Saint-Thomas-d'Aquin, mariage de M. Jean Buffet, fils de l'honorable sénateur, avec M<sup>lle</sup> Marthe Gosset.

On annonce le mariage des deux fils de M. Paul Firmin-Didot.

L'aîné, M. Georges Firmin-Didot, secrétaire d'ambassade, épouse M<sup>lle</sup> de Maricourt; le second, M. Albert Firmin-Didot, est fiancé à M<sup>lle</sup> de l'Espée, fille du baron et de la baronne de l'Espée, dont l'hôtel de la rue Casimir-Périer est un centre mondain très recherché.

M<sup>lle</sup> E. de Lagarde est fiancée au vicomte Gaston de La Villéon.

Le fiancé, petit-fils du comte de Peyronnet, ministre de la justice sous le règne de Charles X, est un brillant officier de cavalerie. M<sup>lle</sup> de Lagarde est l'arrière-petite-nièce de lord Moira, marquis de Hastings, vice-roi des Indes sous le règne de Georges IV.

Jeudi prochain, grande soirée chez le comte et la comtesse de Hauvel, dans leur bel hôtel de l'avenue des Champs-Élysées, pour la signature du contrat de mariage de M<sup>lle</sup> de Hauvel avec le comte de Chabannes La Palice.

Le mariage religieux sera célébré à Saint-Pierre-de-Chaillot, samedi prochain.

La bénédiction nuptiale sera donnée par M. l'abbé Le Reboars, curé de la Madeleine.

La messe sera dite par M. l'abbé Gabaldo, aumônier de la duchesse de Mirepoix, sœur du futur.

Témoins du fiancé: S. A. R. le duc de Chartres et le marquis de Chabannes La Palice; témoins de la fiancée: ses oncle et cousin le marquis Amelot de Chaillou et le baron Tascher de la Pagerie.

DANGEAU.

L'Administrateur-Gérant: F. MARTIN

DIOCÈSE DE MONACO

OFFICES DE LA SEMAINE SAINTE A LA CATHÉDRALE

14 Avril — DIMANCHE DES RAMEAUX

9 heures et demie du matin. — Bénédiction des Palmes faite par M<sup>r</sup> l'Evêque; Grand'Messe et chant de la Passion avec assistance Pontificale.

L'Orchestre et la Maîtrise exécuteront, à l'Offertoire, les *Rameaux* de Faure.

3 heures de l'après-midi. — Vêpres, Sermon, Salut, présidés par Sa Grandeur.

17 Avril — MERCREDI-SAINTE

3 heures et demie de l'après-midi. — Office des Ténèbres présidé par M<sup>r</sup> l'Evêque.

18 Avril — JEUDI-SAINTE

7 heures du matin. — Communion générale donnée par Sa Grandeur.

9 heures du matin. — Grand'Messe Pontificale, Bénédiction des Saintes Huiles, Procession au Reposoir et Lavement des pieds par M<sup>r</sup> l'Evêque.

3 heures et demie de l'après-midi. — Office des Ténèbres. 7 heures et demie du soir. — Procession de la Confrérie des Pénitents, de la Chapelle de la Miséricorde à la Cathédrale, Sermon.

19 Avril — VENDREDI-SAINTE

9 heures du matin. — Chant de la Passion, Adoration de la Croix, Procession au Reposoir, Messe des *Présanctifiés* par Sa Grandeur.

1 heure de l'après-midi. — Cérémonie des *Trois Heures d'agonie de N. S. Jésus-Christ* présidée par M<sup>r</sup> l'Evêque,

avec discours de M. l'abbé Castaing, prédicateur de la Station. — La Maîtrise et l'Orchestre exécuteront, sous la direction de M. Bellini, maître de chapelle, les *Sept Paroles de Jésus-Christ sur la Croix*, oratorio composé par M. Théodore Dubois (première audition à Monaco). — Bénédiction avec la Relique de la vraie Croix, Office des Ténèbres.

Pendant la cérémonie des *Trois Heures*, on fera la quête pour l'œuvre du denier de Saint-Pierre.

8 heures du soir. — Procession solennelle du Christ mort, de la Chapelle des Pénitents à la Cathédrale, Chant du *Stabat Mater*, Sermon.

20 Avril — SAMEDI-SAINTE

8 heures du matin. — Bénédiction du Feu, Chant de l'*Exultet* et des Prophéties, Bénédiction des Fonts Baptismaux, Grand'Messe Pontificale.

21 Avril — SOLENNITÉ DE PAQUES

10 heures du matin. Grand'Messe solennelle Pontificale. — La Maîtrise et l'Orchestre, sous la direction de M. Bellini, exécuteront la messe de Dietsch, à l'issue de laquelle M<sup>r</sup> l'Evêque donnera la Bénédiction Papale.

Les Autorités de la Principauté y assisteront. 3 heures de l'après-midi. — Vêpres Pontificales, Sermon de clôture de la Station, par M. l'abbé Castaing, Salut solennel du T. S. Sacrement, donné par M<sup>r</sup> l'Evêque.

On fera la Quête à tous les Offices du matin et du soir, pour l'œuvre du denier de Saint-Pierre.

ÉGLISE CATHÉDRALE

La Retraite préparatoire à la Communion Pascale sera prêchée par M. l'abbé Castaing, prédicateur de la Station; elle aura lieu à partir du mercredi de la Passion (10 avril) jusqu'au Mardi-Saint (16 avril) inclusivement. — Les jours de la semaine: 10, 11, 12, 13, 15 et 16 avril, à 8 h. du soir, Chant du *Miserere*, Sermon, Salut.

Le dimanche des Rameaux, à 3 heures de l'après-midi, Vêpres, Sermon de la Retraite et Bénédiction du Très Saint Sacrement.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 1<sup>er</sup> au 7 avril 1889

CANNES, yacht à vap. <i>Némésis</i> , fr., c. Lelubez	passagers
ID. yacht à vap. <i>Ellida</i> , angl., c. Ennew,	id.
NICE, yacht à voiles, <i>Erycina</i> , angl., c. Caxter	id.
AVENZA, b. <i>Vandolo</i> , ital., c. Guidi	marbre
SAINT-TROPEZ, b. <i>Quatre Frères</i> , fr., c. Jouvenceau	sable
ID. b. <i>Eclairer</i> , fr., c. Davin,	id.
ID. b. <i>Marie</i> , fr., c. Arnaud	id.
ID. b. <i>Fortune</i> , fr., c. Moutte,	id.
ID. b. <i>Jeune-Louis</i> , fr., c. Aune,	id.
ID. b. <i>Jeune-Casimir</i> , fr., c. Ferrero,	id.
ID. b. <i>Gambetta</i> , fr., c. Gardin,	id.
ID. b. <i>Trois Frères</i> , fr., c. Castel,	id.
ID. b. <i>Charles</i> , fr., c. Allègre,	id.

Départs du 1<sup>er</sup> au 7 avril

CANNES, yacht à vap. <i>Némésis</i> , fr., c. Lelubez,	passagers
MENTON, yacht à vap. <i>Ellida</i> , angl., c. Ennew,	id.
ID. yacht à voiles <i>Erycina</i> , angl., c. Caxter	id.
SAINT-TROPEZ, b. <i>Quatre Frères</i> , fr., c. Jouvenceau,	sur lest
ID. b. <i>Eclairer</i> , fr., c. Davin,	id.
ID. b. <i>Marie</i> , fr., c. Arnaud,	id.
ID. b. <i>Fortune</i> , fr., c. Moutte,	id.
ID. b. <i>Jeune-Louis</i> , fr., c. Aune,	id.
ID. b. <i>Jeune-Casimir</i> , fr., c. Ferrero,	id.
ID. b. <i>Gambetta</i> , fr., c. Gardin,	id.
ID. b. <i>Trois Frères</i> , fr., c. Castel,	id.
ID. b. <i>Charles</i> , fr., c. Allègre,	id.
ID. b. <i>Marceau</i> , fr., c. Musso,	id.

AVIS

Messieurs les Actionnaires de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco sont convoqués en Assemblée générale ordinaire, le

Lundi 29 Avril courant

à deux heures de relevée, au siège de la Société, à Monaco.

L'Assemblée générale se compose de tous les porteurs de DEUX CENTS ACTIONS nouvelles de la Société, ayant déposé leurs titres au Siège social, au moins huit jours avant la réunion de l'Assemblée.

La production de récépissés ou contrats de nantissement énoncés à l'article trente des Statuts équivaut à celle des titres eux-mêmes.

Etude de M<sup>e</sup> Louis VALENTIN, notaire à Monaco sise rue du Tribunal, 2

VENTE DE BIENS DE MINEUR

Le quatre mai mil huit cent quatre-vingt-neuf, jour de samedi, à dix heures du matin, devant monsieur le Président du Tribunal Supérieur de la Principauté, délégué à cet effet, dans la salle d'audience du Palais de Justice, sis à Monaco, rue du Tribunal, il sera procédé à la vente de l'immeuble ci-après désigné. Sur la poursuite des sieurs:

1° Paul Philippe Behncke, rentier, et Henri-Sigismond Redher, fondé de pouvoirs de la maison de banque Ahlmann, demeurant l'un et l'autre à Kiel (Allemagne). Agissant en qualité d'exécuteurs testamentaires du sieur Heinrich Carl Lopau, en son vivant propriétaire, demeurant à Monaco; 2° Dieler Romhild, intendant des chemins de fer, demeurant à Altona (Prusse), agissant en sa qualité de père et administrateur légal de la personne et biens de Carl Johannes Gottlieb Romhild, son fils mineur, héritier universel dudit sieur Lopau sus nommé; 3° Edouard Holtzapfel, négociant demeurant à Hombourg (Prusse), agissant au nom et comme administrateur légal de la personne et des biens de Magdaléna Holtzapfel sa fille mineure, héritière conditionnelle dudit sieur Lopau; 4° Johanne Caroline Lopau, veuve du sieur Edmond Lorenzen, négociant, demeurant à Altona (Prusse); 5° Dame Amanda Lopau, épouse assistée et autorisée du sieur Carl Dejonge, sans profession, demeurant ensemble à Hombourg (Prusse). Ces deux dernières agissant en qualité d'héritières éventuelles du sieur Lopau leur frère.

Lesdits sieurs Romhild, Holtzapfel et dames Lorenzen et Déjonge, s'étant réunis volontairement aux exécuteurs testamentaires pour provoquer la vente dont il s'agit, et ce, pour toutes les fins que de droit.

**DÉSIGNATION DES BIENS A VENDRE**

Une maison dénommée, *villa Sans Souci*, située à Monaco, au quartier Costa Peirera, élevée sur sous sol d'un rez-de-chaussée et de deux étages, et entouré d'un parterre; le tout d'une contenance de quatre cents mètres carrés environ, portée au cadastre de la Principauté sous le n° 73, section 2, confrontant de l'est et du midi à la villa Walewska, de l'ouest à un escalier, et du nord à un boulevard.

Ensemble tous les meubles meublants et effets mobiliers garnissant ladite villa.

La vente de cet immeuble a été autorisée par ordonnance de monsieur le Président du Tribunal Supérieur en date du vingt-neuf mars dernier, enregistrée.

Le cahier des charges, dressé pour parvenir à cette vente, a été déposé au greffe du Tribunal Supérieur ledit jour, vingt-neuf mars.

**MISE A PRIX**

La mise à prix a été fixée par l'ordonnance sus énoncée à la somme de **soixante-quinze mille francs**, ci **75,000 francs**.

Fait et rédigé par moi, défenseur poursuivant, à Monaco, le cinq avril mil huit cent quatre-vingt-neuf.

L. VALENTIN.

Enregistré à Monaco, le cinq avril 1889, folio 151 verso, case 7. Reçu un franc. Signé Talma.

Etude de M<sup>e</sup> DESFORGES, Avocat à Monaco

**A VENDRE**

PAR SUITE DE LICITATION ENTRE MAJEURS AVEC ADMISSION DES ÉTRANGERS

Le mercredi premier mai mil huit cent quatre-vingt-neuf, à dix heures du matin, en la salle des audiences du Tribunal Supérieur de Monaco, et devant M<sup>e</sup> Plantif, juge délégué à cet effet,

L'immeuble désigné ci-après, appelé la

**VILLA CARMEN**

sis à Monaco, quartier Saint-Michel, appartenant indivisément aux sieurs Honoré Martinon, propriétaire, demeurant au château de Blessac (Creuse), et Ernest-Emmanuel de Monneron, rentier, demeurant à Nice;

Sur les poursuites de monsieur Martinon, ayant pour avocat M<sup>e</sup> Desforges, avocat à Monaco, contre ledit sieur de Monneron, ayant pour avocat M<sup>e</sup> de Loth, avocat à Monaco.

Cette vente a été ordonnée par jugement rendu par le Tribunal Supérieur de Monaco, le dix-huit janvier dernier, signifié et passé en force de chose jugée (exploit de Mars, huissier à Monaco, en date du vingt-huit février dernier), et la vente a été fixée aux jour, lieu et heure indiqués par ordonnance rendue par monsieur le Président du Tribunal Supérieur de Monaco, le vingt-six mars mil huit cent quatre-vingt-neuf, et le cahier des charges pour parvenir à ladite vente, dressé par M<sup>e</sup> Desforges, a été déposé par lui au Greffe le vingt-six même jour.

**DÉSIGNATION**

Cet immeuble consiste en une maison ou villa composée d'un seul corps de bâtiment, élevé sur sous-sol de trois étages formant chacun deux appartements distincts, entouré d'un jardin entouré de trois côtés par une grille.

Le tout d'une contenance d'environ six cents mètres, confrontant à midi, l'avenue Bel-Respiro; à l'est, l'avenue Roqueville; au nord, l'avenue Bellevue; et à l'ouest, la propriété Viard.

Il a son entrée sur l'avenue Roqueville et figure au cadastre de Monaco sous le numéro 114 de la section D.

La mise à prix a été fixée par le jugement sus-énoncé à la somme de **quarante mille francs**, ci fr. **40,000**

Les enchères sont fixées à 100 francs.

Fait et rédigé par l'avocat poursuivant à Monaco, le vingt-huit mars mil huit cent quatre-vingt-neuf.

Signé : DESFORGES.

Enregistré à Monaco, le vingt-neuf mars mil huit cent quatre-vingt-neuf, folio 14 recto, case 2. Reçu un franc.

Signé : Talma.

Conformément au Règlement du Cercle des Etrangers de Monte Carlo, l'entrée des Salons n'est accordée qu'aux personnes munies de Cartes.

Ces Cartes sont délivrées au bureau du Commissaire Spécial.

Elles sont valables :

Les unes, pour l'Atrium, la Salle des Fêtes et le Salon de Lecture.

Les autres, pour toutes les Salles indistinctement.

L'entrée des Salles de Jeu est interdite aux habitants de la Principauté; elle est également interdite aux habitants du département des Alpes-Maritimes, à l'exception des membres des principaux Cercles.

**L'ADMINISTRATION.**

En vente à l'Imprimerie du Journal :

**L'ANNUAIRE DE LA PRINCIPAUTÉ DE MONACO POUR 1889**

1 vol. petit in-8°, de 320 pages, cartonné. Prix : 3 fr.

**MONACO ET SES PRINCES**

Par H. Métyvier

Deuxième édition — 2 vol. in-8° — Prix : 6 francs.

**CODE D'INSTRUCTION CRIMINELLE**

**CODE DE COMMERCE**

**CODE CIVIL — CODE PÉNAL**

**AGENCE A. ROUSTAN**

Avenue de la Costa, Monte Carlo

LOCATIONS DE VILLAS ET APPARTEMENTS

ACHATS ET VENTES DE PROPRIÉTÉS

Locations et ventes de PIANOS

**LEÇONS**

**DE PIANO, D'ORGUE & D'HARMONIE**

OCTAVE BOUAULT, organiste de la Cathédrale

Rue du Milieu, 9, Monaco.

**BAZAR**

**MAISON MODÈLE**

F. FARALDO ET C<sup>te</sup>

MONTE CARLO

Articles de luxe et d'utilité

MAISON RECOMMANDÉE AUX FAMILLES ÉTRANGÈRES

SPECIALITÉ D'ARTICLES DE VOYAGES

On parle toutes les langues

**HOUSE AGENT**

Agence de Location (Villas)

VENTE DE TERRAINS dans de bonnes conditions. S'adresser à M. F. GINDRE, avenue de la Gare. Monaco-Condamine.

**LEÇONS DE PIANO**

**ACCORDS ET RÉPARATIONS**

Charles ROSTICHER, Organiste de St-Charles

Villa Sangeorge, aux Bas-Moulins

**CHAPEAUX LÉON**

NICE — Sous les portiques du Casino — NICE

RUE DAUNOU, 21, PARIS

**VINS DU CHATEAU-D'AUROS**

(GIRONDE)

DES ANNÉES 1883, 1884 et 1885

**JOSEPH. BIELLI**

Seul Dépositaire dans la Principauté

Buvette Lyonnaise, 6, rue Grimaldi, Condamine

**RÉOUVERTURE**

DE

**LA RÉSERVE**

située sur la plage du Canton, à Monaco

**RESTAURANT PARC AUX HUITRES**

Tenu par le **LE NEN**

BOULLABAISSE — DINERS SUR COMMANDES — LANGOUSTES ET COQUILLAGES — SALONS ET CABINETS DE BAINS DE MER

**L'Echo de la Semaine** (rédacteur en chef : Victor Tissot) publie dans son 26<sup>e</sup> numéro, entre autres articles, les suivants :

Chronique : Femmes du monde, par Emile Zola. — La Semaine politique : Le Nouveau Pêril, par Octave Mirbeau. — Le Four de Bourges, par Henry Maret. — Les Etrangleurs, par Henri Rochefort. — Echos de partout, par Pierre et Paul. — Histoire de la Semaine : La Transtévérine, par Alphonse Daudet. — Petits poèmes d'Avril, par Catulle Mendès. — Physiologies parisiennes : Le Voyageur de la ligne de Sceaux, par Albert Millaud. — Morceaux de littérature : Les Arbres de la Forêt, par A. Theuriet. — A l'Exposition : Au sommet de la Tour Eiffel. — Miarka, la Fille à l'Ourse, par Jean Richepin. — Voyage au pays des Bayadères, par Henri Jacolliot. — Pages oubliées : Madame Musard, par Albert Wolff. — La Semaine littéraire, par Anatole France. — La Semaine dramatique, par H. Céard. — Revue scientifique, par le D<sup>r</sup> André. — La Fugitive, par Jules Claretie. — La Semaine financière, Livres, Jeux et Musique, Petite correspondance.

L'Echo de la Semaine est la revue populaire illustrée la plus complète et le meilleur marché. — Prix du numéro: 15 centimes. — Abonnements, France: Un an, 6 fr.; six mois, 3 fr. 50. Union postale: Un an, 7 fr. 50; six mois, 4 fr. Prime aux abonnés d'un an: Un beau volume de 3 fr. 50. — Un numéro spécimen est envoyé à toute personne qui le demande, 3, place de Valois, Paris.

**CHEMINS DE FER DE PARIS A LYON ET A LA MÉDITERRANÉE**

La Compagnie des chemins de fer Paris-Lyon-Méditerranée délire, à l'occasion de la Semaine Sainte, des billets d'aller et retour de Paris à Rome (via Mont-Cenis), valables pendant 30 jours.

Le prix en 1<sup>re</sup> classe est de 250 francs et en 2<sup>e</sup> classe de 180 francs. Les billets délivrés du 7 au 17 avril 1889 seront valables pour tous les trains et donneront accès dans les places de luxe, moyennant le supplément.

Les voyageurs peuvent, soit à l'aller à Rome, soit au retour de Rome, effectuer le trajet de Pise-Florence-Pise ou bien celui de Pise-Florence-Empoli-Sienne-Monpescali. Ils peuvent, en outre, se procurer à Rome des billets aller et retour, dont la durée de validité durera tant que celle de leur billet ne sera pas expirée :

Au prix de 41 francs en 1<sup>re</sup> classe et de 29 fr. 40 en 2<sup>e</sup> pour Naples; Au prix de 45 francs en 1<sup>re</sup> et de 31 fr. 50 en 2<sup>e</sup> classe pour Naples-Pompeï, ou vallée de Pompeï.

Transport gratuit de 30 kilogrammes de bagages sur le parcours français. Il n'est accordé aucune franchise sur le parcours italien.

La librairie centrale des Chemins de fer (maison Chaix) vient de publier, sous le titre d'Express-Rapide, un nouvel Indicateur qui ne mentionne que les trains à grande vitesse, les villes importantes, les bains de mer, les établissements thermaux et les services internationaux. Trente-cinq cartes indiquent les principaux itinéraires. Cette élégante publication, d'un format commode, imprimée en gros caractères, et dont la couverture est illustrée d'un charmant dessin de Jules Chéret, offre une simplification qu'apprécieront toutes les personnes qui voyagent par les voies rapides. Aussi pouvons-nous prédire qu'elle aura le même succès que les autres Indicateurs et Livrets de la maison Chaix.

En vente dans les gares et les librairies. — Prix : 75 cent.

MONACO — Imprimerie du Journal de Monaco — 1889

**BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE (Hauteur de l'Observatoire : 65 mètres)**

AVRIL	PRESSIONS BAROMÉTRIQUES					TEMPÉRATURE DE L'AIR					Humidité relative moyenne	VENTS	ÉTAT DU CIEL		
	réduites à 0 de température et au niveau de la mer					(Le thermomètre est exposé au nord)									
	9 h. mat.	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir	9 h. mat.	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir					
2	754.5	754.2	754.	753.9	753.1	12.6	14.1	16.5	13.2	11.2	61	O S O fort	Beau		
3	53.2	52.1	51.5	51.6	51.7	12.8	15.6	17.1	14.2	11.5	53	O S O, S E	id.		
4	52.6	53.9	53.	52.1	51.9	12.1	15.8	17.2	13.1	12.9	50	S O modéré	id.		
5	48.1	47.9	45.5	49.	49.1	11.8	8.4	8.8	8.	8.2	87	S E violent	Couvert, pluie		
6	49.	49.3	49.2	48.7	48.5	10.9	13.2	14.1	11.5	8.9	70	S E modéré	id. id.		
7	49.6	49.5	48.8	48.5	48.1	11.	14.1	14.3	12.5	11.2	65	id.	Nuageux, pluie		
8	42.9	42.8	43.2	43.9	44.5	11.5	15.2	15.	10.	9.9	68	S E violent soir S O	id. id.		
DATES		2	3	4	5	6	7	8							
TEMPÉRATURES EXTRÊMES		Maxima	16.9	17.2	17.2	11.8	14.5	14.9	15.						
		Minima	10.1	9.9	9.2	6.5	8.5	9.	9.3						

Pluie tombée : 23<sup>mm</sup>